



Union Française des Accompagnateurs et Animateurs en Montagne

Siège national : 18, rue Saint Polycarpe 69001 LYON Tél. 04 78 39 49 08



Souscription de la cotisation 2019-2020 et d'une Carte Montagne - assurance

Valables du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020

Envoyer votre demande avec le paiement à : FFMM 18 rue Saint Polycarpe 69001 LYON

Madame Mademoiselle Monsieur

Cocher la case choisie

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Date de naissance :

Adresse e-mail : Téléphone :

Je souscris la cotisation annuelle à l'UFAM Membre actif : 37.70 € Indiquez les montants
 Bienfaiteur : minimum 100.00 € (1)

+ Je souscris une cotisation Carte Montagne (en même temps que la cotisation) (2)

1 carte individuelle 30.40 €

1 seconde carte individuelle conjoint(e) (même nom et même adresse) 30.40 €

Prénom : Date naissance :

1 carte Familiale (3) (peut comprendre père, mère et maxi 3 enfants de moins de 18 ans) 74.20 €

1 carte Junior (Moins de 18 ans résidant à la même adresse) 23.70 €

Prénom : Date naissance :

Pour une carte familiale veuillez compléter le cadre ci-dessous.
Les enfants doivent être âgés de moins de 18 ans.

Total à payer =

	Prénom	Né(e) le
Conjoint(e)		
Enfant 1		
Enfant 2		
Enfant 3		

Détail de votre paiement Montants

Chèque à l'ordre de FFMM (4)

Espèces

Virement bancaire

Paiement par carte bancaire Via le site www.ffmm.net ou en cliquant sur => [Lien formulaire de souscription](#)

Virement bancaire Demander un RIB au secrétariat ou imprimez le via le site de la fédération [RIB par internet](#)

(1) Un reçu fiscal sera délivré par l'UFAM permettant une réduction d'impôt de 66 % du montant versé.
(2) L'UFAM ne délivre pas la Carte Montagne sans cotisation. Demander une carte "hors club" au secrétariat FFMM.
(3) Pour un couple sans enfant il est plus avantageux de souscrire 2 cartes individuelles.
(4) N'oubliez pas de signer votre chèque.